



OUVRIER DE CULTURES LEGUMIERES

Autres dénominations : Ouvrier maraîcher, Ouvrier de production maraîchère



Mission

L'ouvrier de cultures légumières réalise les opérations techniques de culture de plein champ de plantes comestibles ou aromatiques.

Activités



L'ouvrier de cultures légumières prépare et met en place les cultures :

- Il prépare le sol, éventuellement à l'aide d'un roto bêche ou d'un tracteur, en vue des semis ou des plantations.
- Il réalise les semis ou repique les jeunes plants après avoir réalisé le buttage (création d'une butte pour favoriser le maintien des végétaux au cours de leur développement) et épand les engrais.
- Il effectue éventuellement le clipsage (fixation des plantes sur un fil pour accompagner la croissance de la plante).
- Il participe à la pose d'un film plastique ou à l'installation de filets, si besoin.



L'ouvrier de cultures légumières entretient et développe les cultures :

- Il observe l'état des parcelles afin de repérer d'éventuels problèmes tels qu'une maladie, un parasite, une carence ou un excès nutritif, et alerte le chef de culture le cas échéant.
- Il applique les traitements phytosanitaires et les fertilisants.
- Il entretient les parcelles au cours de la croissance des plantes : éclaircissage des semis, binage, sarclage, désherbage, buttage.

L'ouvrier de cultures légumières récolte les produits et peut être amené à les trier et à les conditionner.

Conditions d'exercice

L'ouvrier de cultures légumières travaille dans une exploitation de productions de légumes en plein champ (salades, poireaux...). Il exerce en principe en plein air, mais parfois aussi sous abris (serres ou tunnels plastifiés) selon les exploitations et les cultures. Intégré à une équipe, il est placé sous la responsabilité directe de l'exploitant ou d'un chef de culture. Ses horaires évoluent selon les exigences saisonnières mais restent réguliers.



Compétences et qualités

L'ouvrier de cultures légumières **connait le développement des plantes** et doit être **observateur** afin de pouvoir repérer d'éventuelles anomalies (parasites, maladies...). Il doit savoir faire preuve de délicatesse au moment de la récolte. Ses facultés d'intégration lui permettent de travailler en équipe et ses **capacités d'adaptation** lui assurent la polyvalence nécessaire pour travailler sur des productions souvent différentes.

Formation

- CAPA Productions fruitières, florales et légumières
- Bac professionnel Productions florales et légumières

Perspectives d'évolution

L'ouvrier de cultures légumières, au fur et à mesure de l'acquisition de ses connaissances, accèdera à davantage de responsabilités sur des tâches précises. Par la suite, avec des compétences avérées et une formation complémentaire en techniques culturales, il pourra devenir **chef de culture**.

S'il est à même de gérer les orientations culturales, et s'il complète sa formation en économie et en gestion, il aura la capacité de s'installer en tant que **chef d'exploitation en cultures légumières**.



Claudette CAZANOBES, ouvrière de cultures légumières, Rizamet (47)

Quel est votre parcours professionnel ?

Alors que je cherchais un emploi, un poste m'a été proposé par le responsable d'exploitation pour une période d'un mois. Je l'ai accepté, et finalement, je suis toujours présente après quinze ans ! J'ai évolué avec l'entreprise. Par exemple, je travaillais essentiellement en plein air auparavant. Or, aujourd'hui nous sommes amenés à travailler de plus en plus souvent sous abri.

Vos responsabilités ont-elles changées ?

Mes responsabilités se sont progressivement étoffées. Par exemple, je suis aujourd'hui chargée de réaliser les opérations de lutte raisonnée consistant à introduire des insectes, sains pour la plante, capables de se développer et d'éradiquer ceux qui sont nuisibles. Le chef de culture m'a également confié l'analyse des sols. L'objectif de cette manipulation est d'estimer les besoins d'engrais à partir d'un prélèvement de terre. Je profite ainsi d'une polyvalence que j'apprécie.

Pour en savoir +

- Consulter également les services à l'agriculture, la fiche ROME de l'ANPE n°41 112, la fiche Horticulteur de l'ONISEP et la fiche du CIDJ n°2.1441.